

Inf'Eau DROM'

LE JOURNAL DU BASSIN VERSANT DE LA DRÔME

- P.1 ► La Drôme cet été
- P.2 ► Le bilan du Plan de gestion de la ressource en eau
- P.3 ► Travaux de restauration et loisirs
- P.4 ► Editos



N°25, SEPTEMBRE 2021

Le débit de cet été ...

celui d'une année normale

Le nouveau film «**Agir plus SAGE pour aller plus loin**» est en ligne sur www.riviere-drome.fr et sur le **Facebook du SMRD** !

Nous n'étions plus habitués à voir la Drôme couler autant en août. Depuis 2003, les étés chauds sont courants et les assecs de la Drôme, entre Livron et Loriol, de plus en plus longs et fréquents avec un triste record en 2017 en durée (70 jours sans eau soit 20% de l'année) et en longueur (environ 2 250 mètres).

En période estivale, des restrictions d'eau sont régulièrement prises par le Préfet.

Depuis le mois d'avril, les précipitations ont été un peu supérieures à la normale alors qu'elles étaient déficitaires sur la première partie de l'année. Le niveau de vigilance a été maintenu par le Préfet de la Drôme fin juillet car la situation aurait pu

rapidement se dégrader en absence de pluie.

Si vous voulez contribuer à l'équilibre en eau de notre bassin, pensez à diminuer vos consommations individuelles en particulier du 1^{er} juin au 15 septembre, période où les besoins sont les plus forts pour tous les usagers. Piscine, canal, forage individuel, potager, soyons tous conscients de notre impact.



Radio Saint Ferréol et le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme présentent «Ça coule de source», les capsules sonores pour mieux comprendre la rivière. Aujourd'hui, **le partage de l'eau.**

DES CONSOMMATIONS D'EAU SUPÉRIEURES À SA DISPONIBILITÉ DEPUIS 40 ANS



La Drôme entre Livron et Loriol lors de l'assec de 2017, le plus important de la décennie

Le bassin versant de la Drôme fait l'objet de **tensions sur la ressource en eau** depuis la fin des années 80.

Les conflits liés à l'irrigation agricole de l'aval de Crest ont nécessité la mise en place d'une concertation locale entre les différents usagers de l'eau du territoire afin de trouver collectivement des solutions pour gérer durablement cette ressource. C'est la mise en place de la **Commission locale de l'eau (CLE)** en 1993 et de sa feuille de route : le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux).

Face au constat du déficit quantitatif de l'ensemble du territoire, le Syndicat mixte de la rivière Drôme (SMRD) a réalisé une étude entre 2009 et 2013 afin de définir les volumes que l'on peut prélever l'été sans préjudice sur les milieux aquatiques. Au global, 7 millions de m³ sont disponibles **entre le 1^{er} juin et le 15 septembre** pour l'alimentation en eau potable, l'irrigation agricole et l'industrie, nos trois grands usages de l'eau. Pour ne pas dépasser ces volumes prélevables, un **objectif de réduction de 15% de l'ensemble des prélèvements estivaux du territoire dans la rivière Drôme, sa nappe d'accompagnement et ses affluents** a été voté en 2014 par la CLE ainsi qu'un programme d'actions sur 5 ans pour l'atteindre : le Plan de gestion de la ressource en eau de la Drôme (PGRE).

A l'heure du bilan, la CLE a constaté, le 29 juin dernier, que nous devons continuer nos efforts pour atteindre les objectifs fixés.

Retrouver le bilan complet du PGRE et sa synthèse sur le site du SMRD

www.riviere-drome.fr

Rubrique :
Commission locale/
PGRE

QUELLE EST LA SITUATION PAR USAGE ?

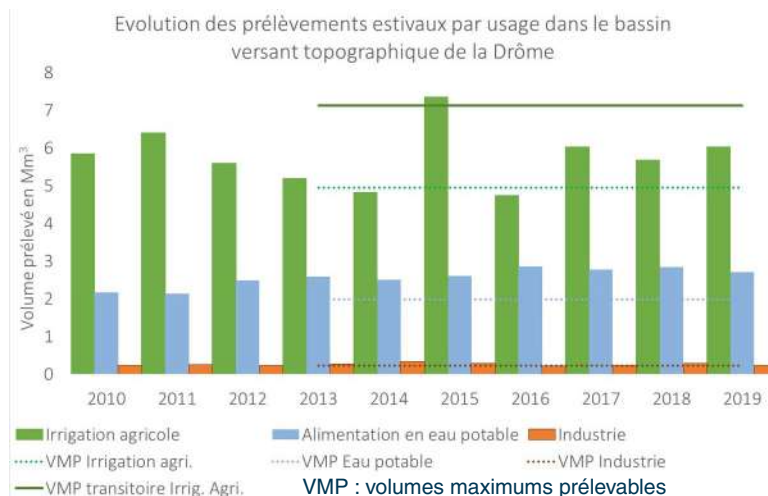
Le bilan du Plan de gestion de la ressource en eau de la Drôme (PGRE) révèle une atteinte partielle des actions ciblées avec un retard des engagements pris par les plus gros consommateurs.

Pour le secteur agricole, les deux projets phares prévus pour 2019 étaient de substituer 1,5 à 2 millions de m³ par an d'eau de la Drôme par de l'eau du Rhône pour alimenter le réseau de Crest Nord et de doubler la retenue du réseau de Crest Sud. Dans l'attente de leur mise en oeuvre, un volume maximum prélevable transitoire a été accordé par le Préfet à 7,13 M m³ contre 5,2 M m³ d'objectif à terme.

Pour le secteur eau potable, l'action principale qui devait permettre d'atteindre l'objectif était la résorption des fuites de réseaux. Cet objectif est presque atteint sur la période, ce qui est à féliciter puisque certaines communes avaient des rendements inférieurs à 50%. Par contre, une augmentation du prélèvement quasi régulière d'environ 3%/an annule ces gains. Plusieurs explications : prélèvements sous estimés par forfaits, installation de compteurs, augmentation de la population, fréquentation estivale, changement

climatique et donc des pratiques domestiques ...

Le changement climatique n'étant pas encore intégré dans les volumes prélevables, ce bilan démontre la nécessité pour le prochain SAGE de **porter une dimension de sobriété et d'économie d'eau affirmée pour préparer l'avenir de la gestion quantitative du territoire.**



LES GRANDS PROJETS DE RESTAURATION DE COURS D'EAU PAR LE SMRD



Inauguration de la renaturation de la Saleine le 5 juillet 2021 par Marc RIVET-LAFFINEUR, représentant du Préfet, Hervé MARITON, Maire de Crest, Laurent ROY, Directeur de l'agence de l'eau et Gérard CROZIER, Président du SMRD

Parmi les compétences du SMRD, la gestion des milieux aquatiques conduit à proposer des actions de **restauration de certains tronçons** dégradés par les pratiques passées.

Après la **renaturation sur 800 m de la Saleine à Crest** en 2020, le SMRD s'apprête à **restaurer le Lac des Freydières sur la commune de Grâne**. Cette ancienne gravière de plus de 10 m de profondeur présente un risque de forte dégradation de la Drôme en cas de rupture de sa digue de protection. Des travaux de remplissage partiel par 110 000 m³ de graviers sont prévus en 2022. Les détails de l'enquête publique à venir seront sur le site de la **Préfecture www.drôme.gouv.fr**.

Par ailleurs, des **travaux sur 4 seuils** de la Meyrosse et de son affluent, à Die, vont permettre de restaurer la libre circulation des poissons et des graviers sur plus de 4 km de cours d'eau.

LES ACTIVITÉS DE LOISIR LIÉES À L'EAU : S'INSPIRER DES AUTRES EXPÉRIENCES ?

Le mercredi 7 juillet 2021, l'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche a accueilli une délégation d'élus drômois (Communautés des communes de la vallée, Département, SMRD, CLE) pour une visite de leurs plages et une explication de leur gestion des sites de loisirs en rivière.

Le but était de comprendre comment nos voisins organisent la compétence «baignade» entre les collectivités afin de s'atteler progressivement, côté Drôme, à la déclaration, l'autosurveillance et l'aménagement de sites de baignade.

En effet, bien qu'une grande partie du linéaire de la

Drôme soit pratiquée par la baignade, seuls 3 sites sont réellement déclarés et 12 plages contrôlées par l'Agence régionale de santé, ce qui représente une cinquantaine d'analyses par an.

Sur le bassin de l'Ardèche, ce sont 27 plages qui font l'objet chaque été de près de 400 analyses. 10 sites sont aménagés avec postes de secours, toilettes sèches, poubelles, parkings, accès aux personnes à mobilité réduite... De quoi sécuriser les pratiquants !

Merci à Rémi ABEL-COINDOZ, stagiaire au SMRD, qui a organisé cette belle journée de partage.

De gauche à droite: Martine CHARMET, Denis BENOIT, Philippe LLORET, Jean-Philippe ROCHE, Chrystel FERMOND, Pierre LESPETS, Pascal BAUDIN et François BROCARD en visite en Ardèche





LE MOT DE GÉRARD CROZIER, PRÉSIDENT DU SMRD

Parmi les autres points importants de l'actualité du SMRD, je citerais l'évacuation et le traitement des anciennes décharges de Pontaix et de Vercheny dont le contenu se déverse dans la Drôme à chaque crue depuis 2016. Après plusieurs années de recherche de financement, ce projet, qui était bien avancé techniquement, a en effet été retenu par l'État dans le cadre du Plan de relance pour la Biodiversité. Les travaux, soutenus par les communes concernées, sont prévus début 2022 et vont permettre d'évacuer et de traiter plus de 2 500 tonnes de déchets présents dans le lit de la Drôme.



LE MOT DE PIERRE LEPETS, PRÉSIDENT DE LA CLE

Depuis leur réinstallation en janvier 2021, la CLE et son bureau ont examiné pas moins de 13 projets qui concernent la ressource en eau et les milieux aquatiques. Pour le second semestre, la CLE va s'atteler activement à la révision du SAGE résolument tourné vers l'adaptation au changement climatique. Les réflexions auront lieu en Commissions thématiques, élargies aux acteurs qui le souhaitent.

Tous les sujets seront traités : la pénurie d'eau en été, la qualité de l'eau et des milieux, l'impact sur les rivières et sur la biodiversité mais aussi sur le cadre de vie, les différents usages et le risque inondation.

Le SMRD vous conseille dans vos démarches **techniques** et **administratives** pour tous vos projets en lien avec un cours d'eau.

Plus d'infos
sur le
SITE INTERNET du
SMRD et du SAGE
Drôme

www.riviere-drome.fr

NOUS CONTACTER



**Le Syndicat mixte de la rivière Drôme,
SMRD, vous accueille**

1 Place de la République
26 340 Saillans
Tél. : 04 75 21 85 23
@ : info@smrd.org
f : Smrd Drôme

www.riviere-drome.fr

Qui demander ?

Chrystel FERMOND : directrice SMRD
Julien NIVOU : animateur GEMAPI
David ARNAUD : animateur SAGE
Fabrice GONNET : continuité écologique
Claire PETITJEAN : révision du SAGE
Jérôme DUVAL : observatoire des cours d'eau
Olivier BIELAKOFF : technicien entretien des rivières
Céline BELBEOC'H : responsable administrative
Marie FALCONE : accueil et secrétariat

Président : Gérard CROZIER

Vice-présidents : Pascal BAUDIN,

Frédéric TRON, Martine CHARMET

